Les randonnées pédestres du Var

Les Bergeries

Le circuit des bergeries permet à la fois de découvrir un patrimoine bâti ancien utilisé par les bergers, ainsi que les plus beaux points de vue du plateau de Siou-Blanc, grâce à son point culminant à 825 m d'altitude, la Colle de Fède.



Vue sur une bergerie et sa végétation environnante (Département du Var)

INFOS PRATIQUES

Territoire(s) de valorisation : Var

Commune(s) : Signes

Zones réglementaires : Parc Naturel Régional de la Sainte-Baume

Départ : Parking de la bergerie de Siou-Blanc

Arrivée : Parking de la bergerie de Siou-Blanc

Parking conseillé : 5°55'12"E 43°13'50"N

Pratique : Randonnée pédestre - Type : Boucle

Distance : 6.6 km - Durée : 3 h 30

Difficulté : Moyen - Dénivelé positif : 245 m

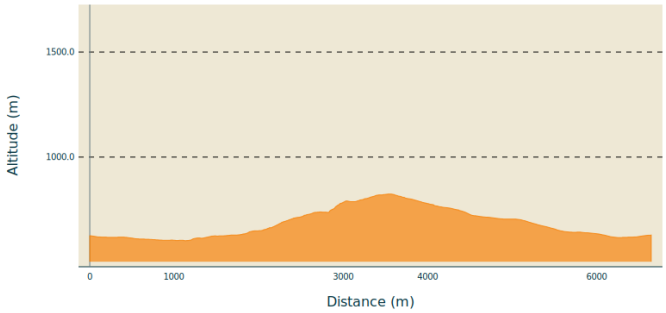

Altitude min 602 m Altitude max 824 m

DESCRIPTIF

Couleur balisage : bleu (puis bleu pointillé pour la variante)

Ce parcours fait partie de l'ensemble des itinéraires du Plateau de Siou-Blanc qui sont accessibles depuis la route forestière qui relie Solliès-Toucas à Signes. Cette route est fermée pendant la saison estivale, du 15 juin au 15 septembre.

Attention, car les dates peuvent être différentes selon les années et en fonction des arrêtés municipaux. Il est donc conseillé de se renseigner auprès des services municipaux de la commune de Sollies-Toucas (TEL : 04 94 28 90 47).

A partir du parking de la ferme de Siou-Blanc, prendre la direction nord en laissant la bergerie sur la gauche. Suivre le balisage bleu.

200 m après le départ, au niveau de la citerne (verte et jaune), prendre la piste de gauche qui monte en direction du Jas de Laure. Sur cette piste, vous pourrez observer sur votre gauche un aven appelé «Aven de la Brèche». Continuez jusqu'à la ruine du Jas de Laure.

Deux choix s'offrent à vous :

- **prendre à droite en passant devant la ruine : itinéraire classique.**
- **prendre le sentier sur la gauche, juste avant la ruine, en suivant le balisage bleu pointillé : la variante. Cet itinéraire vous fera passer par la Colle de Fède, point culminant du plateau de Siou-Blanc.**

A l'intersection avec un sentier venant de gauche (balisage jaune), continuez tout droit en direction des Bas de Fède.

Au poteau flèche «les Bas de Fède», continuez tout droit en laissant sur votre gauche le sentier balisé en jaune.

A cet endroit, vous êtes sur le tracé du GR 99 et ce, jusqu'à votre retour au point de départ. Montez à travers une forêt de chênes verts au couvert assez dense. Remarquez les traces d'une activité pastorale avant d'atteindre le point culminant de la Colle de Fède, matérialisé par une borne, à 825 m d'altitude. Admirez la splendide vue dégagée sur les Alpes, l'île des Embiez et la Sainte-Baume, avant de redescendre en serpentant entre les roches plus au moins glissantes en fonction de la météo.

A l'intersection avec le premier chemin venant de droite, on retrouve l'itinéraire classique. Continuez tout droit en direction de la Garancière. Sur ce chemin, remarquez les abris sous-roche naturels sculptés par l'action du gel et du dégel, dont certains légèrement aménagés (murets).

A l'intersection "la Garancière", prenez légèrement sur votre droite une grande piste. A la prochaine intersection, laissez la piste venant de gauche (balisage orange) et continuez à droite en direction de la citerne jusqu'au parking.

Possibilité de compléter la journée et de passer un agréable moment en rejoignant la Maison Départementale de la Nature des 4 Frères à quelques minutes en voiture. Cette maison, gérée par le Département du Var, propose de nombreuses animations pour les grands et les petits et peut constituer une agréable suite après une randonnée sur le plateau de Siou-Blanc (se renseigner pour les heures d'ouvertures et les animations au 04 94 05 33 90).

ACCÈS ROUTIER

DE TOULON

Sens Solliès-Toucas vers Signes,à 13 km du centre ville de Solliès-Toucas.

Avant d'arriver au centre ville de Solliès Toucas, prendre direction Siou blanc. Après la barrière d'interdiction de passage aux véhicules sur la route forestière, pendant la période estivale, continuez tout droit.

Au bout d'une dizaine de 10km, stationnez au parking de la Bergerie.

DE MARSEILLE
De Signes prendre la D 2 direction Méounes.Avant la descente, quittez la RD et prenez à droite la petite route qui va gagner le massif des Morières. Passez devant les Cuillerets . Allez à la ferme de Siou Blanc.

CARTE

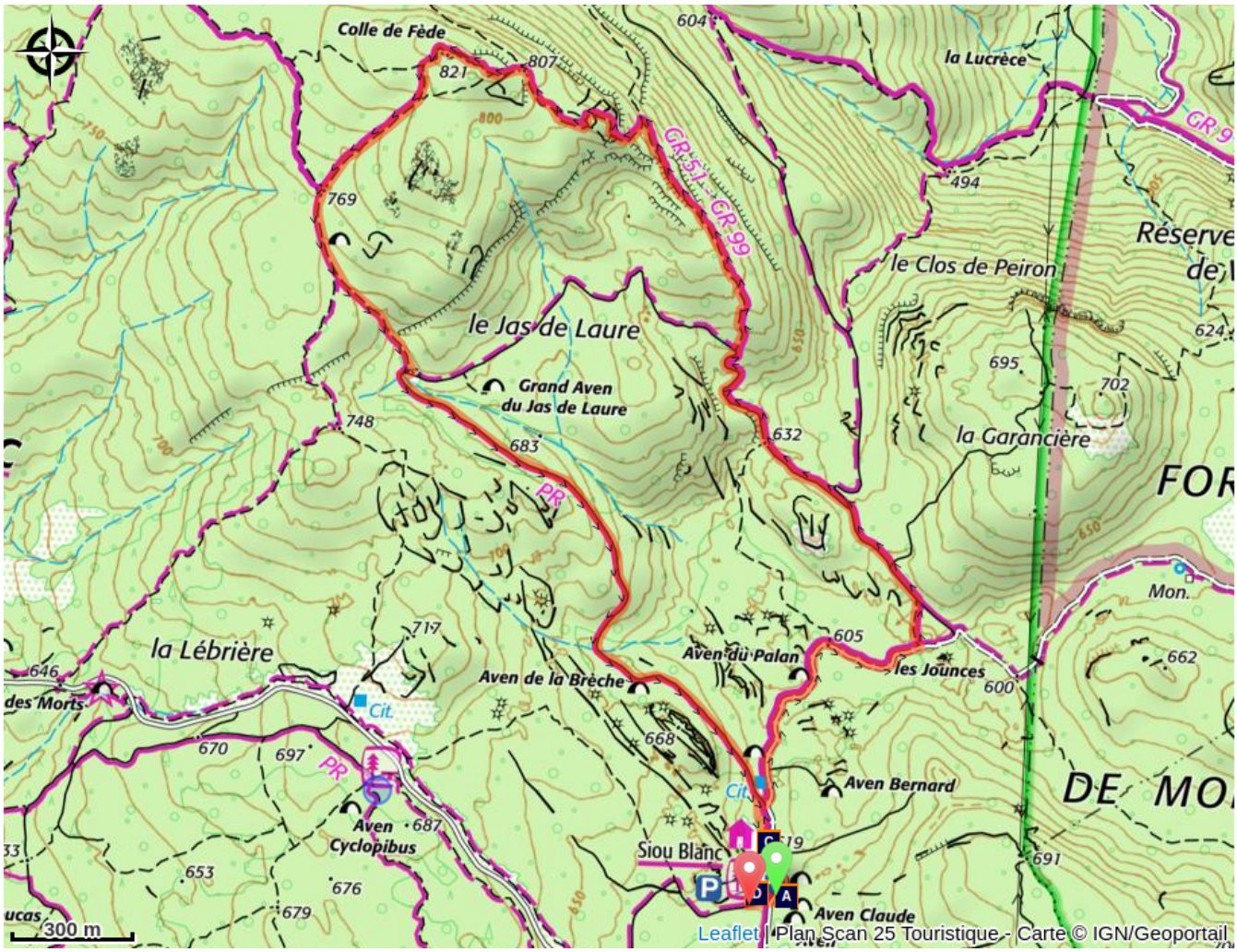

À DÉCOUVRIR

- **Faune remarquable (A)**
- **La bergerie de Siou-Blanc (B)**
- **Fauvette à tête noire (C)**
- **Flore remarquable (D)**

LES RECOMMANDATIONS


interdiction de fumer et faire du feu


véhicules motorisés interdits


bivouac interdit


cueillette interdite


chiens tenus en laisse


Vérifier la météo


Emporter vos déchets







La nature ne s'enrichit pas de nos déchets: merci de les emporter avec vous. La réponsabilité des usagers est engagée si les règles de sécurité de base ne sont pas respectées.

LES ÉQUIPEMENTS

- **Eau, petite provision**
- **Vêtement de pluie**
- **GPS et/ou carte IGN**
- **Gilet fluo (période de chasse)**
- **Matériel de réparation**
- **Trousse à pharmacie**

CONTACTS UTILES

Fédération Française de Randonnée Pédestre: https://www.ffrandonnee.fr/
Comité Départemental de Randonnée Pédestre: https://var.ffrandonnee.fr/ 04 94 42 15 01- (permanence semaine)
Signaler un problème: https://sentinelles.sportsdenature.fr/
Risques incendies: Consulter la vigilance incendie https://www.risque-prevention-incendie.fr/var/
Numéro d'urgence: 112
Renseignements: var.fr rubrique "contact" ou gro-pdesi83@var.fr







BALISAGE

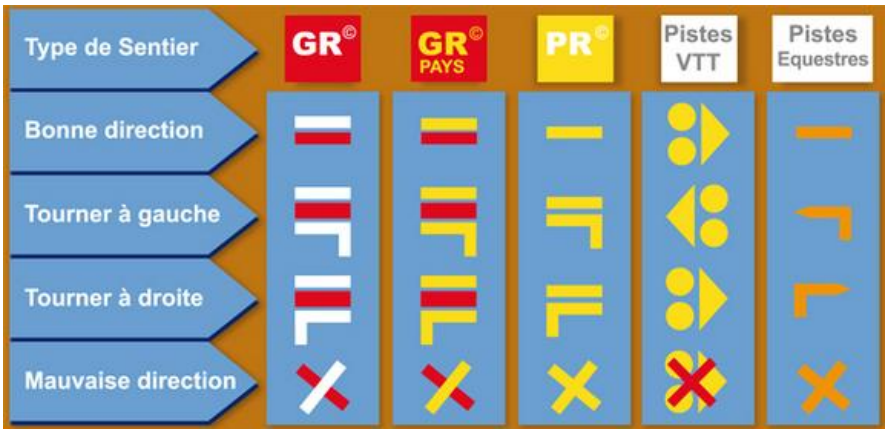

LE DÉPARTEMENT

Pilote d’un développement maîtrisé des sports de nature, le Département du Var vous propose une offre éco-sportive en lien avec les dynamiques locales, sous l’égide des fédérations françaises sportives.
La pratique de sports de nature est un vecteur de découverte des richesses environnementales et patrimoniales du Var. La promotion d’un tourisme sportif proche de la nature est construite autour d'une offre accessible, équilibrée et responsable.
Le Département s'investit, avec des moyens techniques et financiers, pour améliorer le confort des utilisateurs dans leur pratique sportive, développer l'attractivité des sites et veiller à leur préservation.